



Prix de thèse de la Fondation de la Mer

- Fiche de présentation -

Appel à candidature 2026-2027 - 5 prix de 5 000 euros

Conditions générales d'attribution

- Être inscrit(e) dans une école doctorale francophone
- Sujet de thèse s'inscrivant dans l'une des cinq catégories décrites ci-dessous

Catégories

La Fondation de la Mer décerne cinq prix de 5 000 euros chacun, à raison d'un prix par catégorie. Chaque candidat ou candidate postule à une seule catégorie, celle correspondant le mieux au sujet de sa thèse.

Catégorie 1 - Préservation des écosystèmes marins et des espèces menacées

Cette catégorie récompense les travaux de recherche qui contribuent à mieux comprendre, préserver et restaurer les écosystèmes marins et les espèces qui en dépendent, notamment face aux effets du changement climatique.

Les travaux pourront notamment porter sur :

- Les écosystèmes marins face au changement climatique : écosystèmes de transition terre-mer, écosystèmes coralliens et récifaux, herbiers marins, forêts sous-marines et autres habitats marins essentiels ;
- L'impact des changements physico-chimique de l'Océan (courants, acidification, etc.) sur les écosystèmes marins ;
- La préservation et la restauration des écosystèmes marins ;
- La conservation des espèces marines menacées ou emblématiques : tortues marines, mammifères marins, raies, requins, etc. ;

Catégorie 2 - Lutte contre les pollutions marines

Cette catégorie récompense les travaux de recherche qui contribuent à mieux comprendre les sources, les mécanismes, les impacts et les moyens de réduire les différentes formes de pollution affectant l'Océan.

Les travaux pourront notamment porter sur :

- La pollution par les plastiques et les microplastiques ;
- La pollution sonore sous-marine ;

- La pollution chimique et les contaminants présents dans les milieux marins ;
- La prévention, la réduction et le traitement des pollutions marines ;

Catégorie 3 - Gestion durable des ressources marines

Cette catégorie récompense les travaux de recherche qui contribuent à une exploitation durable des ressources marines, en conciliant préservation des écosystèmes, activités humaines et besoins des populations.

Les travaux pourront notamment porter sur :

- La gestion durable des ressources halieutiques et autres ressources marines ;
- La réduction des impacts des activités humaines sur les milieux marins ;
- Les approches innovantes pour une exploitation durable des ressources marines.

Catégorie 4 - Sciences juridiques et politiques : une gouvernance renforcée de l'Océan

Cette catégorie récompense les travaux de thèse qui contribuent à renforcer la régulation et la mise en œuvre de ces régulations concernant les activités, espaces et ressources marines en vue d'améliorer leur gestion et/ou leur protection et préservation. Elle vise également à valoriser les travaux qui contribuent à mieux faire connaître et à défendre les enjeux liés aux mers et océans auprès des décideurs publics, des acteurs économiques et de la société civile (niveau international, régional et/ou national).

Les travaux pourront notamment porter sur :

- Le droit de la mer, seul ou en interaction avec d'autres branches du droit international, notamment en matière de régulation et de mise en œuvre des règles relatives aux activités marines, ainsi qu'à la gestion, la protection et la préservation des espaces et ressources marins ;
- Les politiques publiques et la gouvernance de l'Océan ;
- Les travaux favorisant une meilleure prise en compte des enjeux maritimes et océaniques dans les décisions des acteurs publics, économiques et la société civile.

Catégorie 5 - Sciences humaines et sociales : l'Homme et l'Océan

Cette catégorie récompense les travaux de recherche en sciences humaines et sociales qui permettent de mieux comprendre les relations entre les sociétés humaines et l'Océan, ainsi que les transformations de ces relations face aux grands défis environnementaux.

Les travaux pourront notamment porter sur :

- Les représentations, les usages et les cultures liés à l'Océan ;
- Les enjeux sociaux, économiques et culturels des transformations du milieu marin ;
- Les communautés littorales et maritimes et leur adaptation aux changements environnementaux ;

La Fondation de la Mer se réserve la possibilité de ne pas attribuer l'un des cinq prix si aucun dossier reçu dans la catégorie correspondante ne répond au niveau d'excellence attendu.

Principaux critères de sélection

Les dossiers sont examinés par des comités experts constitués pour chaque catégorie, qui prennent en compte la qualité du dossier de candidature et l'excellence scientifique du projet, ainsi que son caractère novateur et créatif.

Critères :

- Qualité du dossier de candidature (présentation générale, clarté de l'argumentation, qualité de la rédaction – orthographe, grammaire, syntaxe)
- Pertinence et excellence scientifique du sujet de recherche (originalité du sujet, clarté des objectifs, qualité de l'état de l'art et potentiel d'impact sur la société civile et/ou scientifique, et la communauté internationale)
- Cohérence du sujet de thèse avec le prix visé et avec les objectifs de la stratégie CAP30 de la Fondation de la Mer
- Capacité à diffuser la culture scientifique
- Volonté de soutenir les objectifs définis par la Fondation de la Mer
- Justification de l'utilisation de la dotation attribuée et faisabilité du projet financé

Dossier de candidature

Les candidatures sont déposées uniquement via le formulaire en ligne de la Fondation de la Mer. Une candidature n'est considérée complète que lorsqu'elle comporte l'ensemble des éléments suivants, **rédigés en français**, dans un même document au format PDF :

1. Une lettre d'intention (1 page), précisant la catégorie du prix pour lequel le candidat postule parmi les cinq prix proposés, la manière dont la dotation souhaite être utilisée et la faisabilité
2. Description du sujet de thèse (Titre - État de l'art - Objectifs - Méthodes - Impact) et état d'avancement (3 pages maximum incluant la bibliographie)
3. Un curriculum vitae (2 pages maximum) incluant la liste des publications
4. Une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de thèse

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

Calendrier de l'appel à candidatures 2026-2027

- Ouverture de l'appel à candidatures : 15 octobre 2026
- Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2026
- Annonce des lauréats : 1^{er} avril 2027

Dispositions diverses

Le prix de la Fondation de la Mer doit apporter une plus-value significative au candidat et servir des objectifs complémentaires à ceux prévus dans le cadre de la thèse de doctorat

(e.g. formation additionnelle, participation à un congrès international, séjour à l'étranger en vue d'une expérience post-doctorale). Elle ne doit pas exclusivement servir à couvrir des frais de fonctionnement qui devraient être prévus par la direction de thèse. Le cas échéant, elle peut partiellement servir à des missions de terrains ou à l'acquisition de données scientifiques et informations nécessaires au travail de recherche et pouvant ouvrir de nouvelles perspectives.

Le prix n'est pas reconductible.

Chaque prix distingue un seul lauréat ou lauréate par catégorie.

L'engagement des lauréats récompensés

- Poursuivre le travail de recherche et l'utilisation pour laquelle la dotation a été obtenue ; à défaut, la totalité de la somme du prix devra être restituée à la Fondation de la Mer
- Mentionner le prix dans les communications qui en résulteraient sous le nom de « Prix de thèse de la Fondation de la Mer »
- Accepter d'être photographié(e), filmé(e) et interviewé(e) pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme scientifique de la Fondation de la Mer et céder les droits liés.
- S'engager à présenter de façon pédagogique le travail de recherche auprès de la Fondation de la Mer et de son public.

Pour toute question relative à cet appel à candidatures, contactez :
am@fondationdelamer.org